

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 14248

présenté par

M. Bilde et les membres du groupe Rassemblement National

-----

**ARTICLE 2**

Compléter l'alinéa 6 par la phrase suivante :

« Les indicateurs sont spécifiques pour chaque catégorie professionnelle de salariés. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement vise à préciser les indicateurs. Il propose d'y intégrer un indicateur spécifique pour chaque catégorie professionnelle de salariés.